

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2011015

Signataire : SA/ML/OAB

OBJET :Avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association Unis-cité dans le cadre du projet Médiaterre

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Unis-cité dans le cadre du projet Médiaterre,

Considérant la nécessité de modifier les dispositions financières de ladite convention,

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Unis-cité

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention annuelle entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Unis-cité

ACCORDE : le versement d'une subvention de 9 280€ à l'association Unis-cité pour la réalisation du projet Médiaterre

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 20/05/2011

Publié le : 19/05/2011

Certifié exécutoire le : 20/05/2011